Compte-rendu du comité de pilotage des sites Natura 2000
ZPS Brenne et ZSC Grande Brenne
Jeudi 25 septembre 2025 - Salle des fêtes de Méobecq

Présents : Vivien AIRAULT (PNRB), Anaïs AUFRANC (DDT de l'Indre), Frédéric BEAU (Association Épiméthée), Laura BEAU (RNN Chérine), Serge BERGEAT (Maire de Rosnay), Patrice BOIRON (Président des copil Natura 2000 Brenne et Grande Brenne, maire de Neuillay-les-Bois), Isabelle BORGET (DDT de l'Indre), Paul BROUSSELY (CPIE Brenne-Berry), Nathalie CORBEAU (Conseil départemental de l'Indre), Aurélie DELZOR (PNRB), Yann DUBOIS DE LA SABLONNIÈRE (Syndicat de la propriété rurale de l'Indre), Mathilde FOUCHET (élue du Conseil régional Centre-Val de Loire), Quentin GIRAUD (Indre Nature), Élodie JOLIVEAU-VALLÉE (Pays Castelroussin), Corinne JOUHANNEAU (Conseil régional Centre-Val de Loire), Sébastien LALANGE (PNRB, Communauté de communes Cœur de Brenne, maire de Paulnay), André LANCHAIS (Association des chasseurs de gibiers d'eau), Marine LAUER (Centre national de la propriété forestière), Alban MAZEROLLES (SMABCAC), Marie-Laure MOREAU (SEPB), Hubert MOUSSET (Maire de Méobecq), Benoît PELLÉ (PNRB), François PINET (PNRB), Sophie PERTUIT (Châteauroux Métropole), Michel PRÉVOST (CEN Centre-Val de Loire), Simon RAVERDY (PNRB), Carole ROLLET (propriétaire foncier), Clémence TREMBLAY (Conseil régional Centre-Val de Loire), Nicolas VAN INGEN (Indre Nature), Tony WILLIAMS (élu de Rosnay)

Excusés : ANEPE CAUDALIS, Jean-Louis CAMUS (Maire de Mézières-en-Brenne), Chambre d'agriculture de l'Indre, Chambre d'agriculture de l'Indre-et-Loire, Confédération paysanne de l'Indre-et-Loire, Karine DELABY (DREAL Centre-Val de Loire), Établissement public territorial du bassin Loire, FDSEA 37, Marc FLEURET (Conseil départemental de l'Indre), Ludovic GÉRARD (RTE), Christophe JUBERT (Maire de Azay-le-Ferron), ONF Agence Berry-Bourbonnais, Ludovic RÉAU (Maire de Saint-Maur), Astrid REYT (Conseil régional Centre-Val de Loire), Brice ROGGY (RNN Chérine), SEPANT

Mot d'accueil du Président du comité de pilotage

Présentation de Clémence Tremblay sur les actualités régionales

- Appel à projets 2025 pour les contrats Natura 2000 : l'intégralité de l'enveloppe a été consommée au niveau régional (soit 200 000 €) pour 9 contrats.
- Appel à projets 2026 pour les contrats Natura 2000 : il sera ouvert en fin d'année 2025 et jusqu'en mars-avril 2026. L'enveloppe régionale devrait être supérieure à 200 000 €, mais le comité régional ne s'étant pas encore officiellement prononcé, un chiffre clair ne peut encore être donné.
- Pour rappel, cet appel à projets permet un financement à 100 % des travaux.
- L'ouverture du portail pour les demandes de paiement est désormais imminente.

Présentation du PNR Brenne sur les actions Natura 2000 menées en 2025, avec intervention d'Indre Nature, de Chérine et du CPIE Brenne-Berry pour leurs actions

1. Connaissance de la biodiversité

Suivi de la flore remarquable

- Caldésie à feuilles de Parnassie : régression sur l'étang Mouton (Migné).
  Inquiétude plus globale sur la flore des étangs qui disparaît. Une cause probable évoquée est la présence massive de l'Écrevisse rouge de Louisiane (ERL) mais d'autres facteurs peuvent intervenir comme des niveaux d'eau élevés.

  Question : Est-ce qu'il y a un lien entre la fréquence des assecs (en diminution) et la disparition de la flore ?
  Réponse :
  1. *L'assec permet l'expression d'une flore particulière des étangs.*
  2. *Pour le moment, il n'y a pas de lien établi entre l'assec et la régression de la flore aquatique.*

  Q : Est-ce que l'arrivée de l'ERL coïncide avec la baisse drastique du nombre de pieds observés de Caldésie ?
  R : L'ERL est arrivée depuis 2007 sur ce secteur. On sait que la turbidité de l'eau causée par l'activité des ERL impacte le développement des plantes aquatiques.

- Isoètes à feuilles très ténues :
  Les futures prospections de la plante pourraient être orientées sur les étangs en assec puisque cette année elle a été découverte sur l'étang Thomas alors qu'il était en assec printanier.

Diagnostic botanique de sites

Les prospectives à court terme sur le Marais nord de l'Ozance sont : la réouverture des layons avec exportations des produits de coupe et le recépage des boisements.

Suivi de la faune remarquable

- Suivi des roselières et avifaune paludicole : les chiffres sont encourageants pour le Busard des roseaux et le Héron pourpré mais pas pour le Butor étoilé.
  On remarque un réel avantage du drone pour le suivi de ces espèces.

- Protocole roselière : application du protocole national afin de déterminer la vulnérabilité des roselières et leur potentiel d'accueil pour les espèces étudiées.
  Une des principales causes du mauvais potentiel d'accueil d'une roselière serait la fragmentation due au passage de grands animaux.
  Les préconisations de gestion proposent notamment le rajeunissement de petites zones avec export de la litière (pas sur la totalité de la surface de roselière).
  L'ERL ressort comme un gros point noir sur la Réserve de Chérine.

  Q : Il n'existe pas de gestion du gibier sur la Réserve de Chérine ?
  R : Des battues sont menées régulièrement avec de la chasse à l'arc qui suffit amplement à réguler l'espèce sur la Réserve. Cependant, il s'agit d'une espèce qui circule et donc nous souffrons du manque de gestion sur les terres alentour.

- Dénombrement des populations reproductrices de Mouettes rieuses, Guifettes moustacs et Grèbes à cou noir : une diminution de ces espèces est observée. Il y a moins de couples de

Guifettes moustacs, une baisse de la moitié des effectifs de Mouettes rieuses et le Grèbe à cou noir n'a été trouvé que sur 3 étangs.

- Suivi des 3 marouettes :

Marouette ponctuée
(photo : Quentin Giraud)

Marouette de Baillon
(photo : Quentin Giraud)

Marouette poussin
(photo : Christophe Mercier)

Ce suivi acoustique aura lieu jusqu'en 2027. C'est un protocole qui intéresse et des contacts ont déjà été pris avec d'autres structures (en Sologne, Camargue, etc.) ce qui permettrait de couvrir une plus grande surface.

- Inventaire communal des chauves-souris : il a lieu depuis 2005, de mai à juillet.
  Q : Pourquoi ne rechercher les chauves-souris que dans les bâtiments ?
  R : L'action du Parc se concentre sur les bâtiments mais d'autres structures mènent des inventaires dans les cavités naturelles (roches, etc.).

- Noctuelle des Peucédans : Le papillon étant difficile à trouver, un inventaire des stations de la plante a été réalisé en amont. Pour le moment, une seule observation de la Noctuelle a été faite sur la commune de Rosnay. Des prospections nocturnes sont en cours.

2. Gestion et préservation des espèces et milieux naturels

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

L'enveloppe définie par la DRAAF pour les 5 années de la PAC (2022-2026) a été consommée dès les premières années ; nous sommes donc actuellement sur des « queues de crédit » en attendant la nouvelle programmation. La politique d'animation menée vise à préserver la conservation des prairies (reconduction de MAEC) et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.
Le concours prairies fleuries a eu lieu en 2024 et comportait 7 candidats. Selon les crédits alloués en 2026, le concours pourrait être reconduit.

Q : Est-ce que l'animation est toujours nécessaire pour les agriculteurs puisque certains sont inscrits dans ce programme depuis longtemps ?
R : L'animation est d'une part un appui aux exploitants et d'autre part est pour partie réglementaire (obligatoire).

Contrats/chartes Natura 2000

Les 4 chartes en cours sont regroupées sur la commune de Rosnay.

Conventions biodiversité

Cela se poursuit avec le Centre de transmission de la Marine, la Société forestière et la Fédération des chasseurs de l'Indre.

Gestion éco-pastorale des zones humides

Le troupeau de poneys du Parc étant vieillissant, il est en cours de remplacement par des ânes.

> *Q : Quid de l'extension de la zone d'éligibilité des conventions pluriannuelles de pâturage ?*
> *R : Le Syndicat de la propriété rurale de l'Indre et le Parc sont d'accord sur l'intérêt de cet outil et souhaitent son développement. Mais la décision revient à l'État.*

Veille sur les projets et études d'incidences

Cf. diaporama

3. Information et sensibilisation

Information des élus

En 2025, la dotation biodiversité s'élève à plus de 1 million d'euros sur le territoire.

Classe Natura 2000

Il s'agit d'un projet de connaissances sur la biodiversité du territoire auprès de collégiens (6e).

4. Renouvellements

Maîtrise d'ouvrage de l'animation Natura 2000

Mme FOUCHET informe que le Syndicat mixte du PNR Brenne a délibéré favorablement afin de continuer à porter la maîtrise d'ouvrage de l'animation Natura 2000.
Elle demande si d'autres collectivités souhaitent déposer leur candidature.

En l'absence d'autres candidatures et après un vote à mains levées, le PNR Brenne est désigné à l'unanimité collectivité en charge de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs (DOCOB) pour 3 ans.

Présidence du COPIL Natura 2000

M. Patrice BOIRON, Maire de Neuillay-les-Bois et Président de la Commission Nature-environnement du PNR Brenne est candidat à la présidence du COPIL.
Mme FOUCHET demande si d'autres élus souhaitent se porter candidat.

En l'absence de candidatures concurrentes et après un vote à mains levées, M. BOIRON est élu Président du COPIL Natura 2000 avec 2 abstentions.

5. Visite de terrain

Aménagement en faveur des chiroptères

Sur le site de l'abbaye de Méobecq : sécurisation du site et aménagement de 18 ouvertures pour le Grand Rhinolophe et d'un nichoir à Effraie des clochers.

Restauration de buttons

Accueil par les propriétaires à Migné et visite du button (excavé) restauré en régie par la Brigade du Parc. Présentation des travaux réalisés et de leurs objectifs.

Échanges et clôture autour d'un apéritif.